

Le projet de décret de la part du ministère, visant à généraliser les frais d'inscription différenciés de 2 895 euros par an en licence à 3 941 euros en master pour les étudiant-es étranger-es hors-UE, est une véritable catastrophe humanitaire, sociale, économique et démocratique, reprenant le programme de préférence nationale de l'extrême droite.

Cette mesure s'inscrit dans une politique raciste bien plus large, avec d'abord la suppression des APL pour les étudiant-es extra-communautaires, mais aussi l'augmentation du prix des demandes de titre de séjour.

Sur le terrain, les étudiant-es étranger-es, déjà massivement précarisé.es depuis la circulaire Retailleau de mars 2025 qui empêche les régularisations et donc les contrats de travail, se retrouvent devant un mur financier. Beaucoup, à genoux, ne peuvent plus payer leurs études, bon nombre ne mangent plus à leur faim, de plus en plus souvent, le loyer n'est plus payable, et la rue devient la seule solution.

Le gouvernement organise des délais interminables dans les préfectures pour les demandes de titres de séjour, créant des situations où des étudiant-es voient leur année invalidée, faute de pouvoir obtenir une alternance ou un stage en raison de l'absence de titre de séjour valide.

Non seulement il n'existe aucun argument économique, politique, social, justifiant de telles mesures, mais surtout ces dernières préparent la hausse généralisée des frais d'inscriptions pour tous les étudiant-es, sans condition de nationalité, la destruction de certaines filières, l'accumulation de futurs profits tirés de la dette étudiante.

En résumé, c'est une mesure abjecte, discriminatoire et raciste, cachant une attaque globale contre nos universités, et surtout contre une population étudiante déjà écrasée par des conditions administratives et socio-économiques désastreuses. Le chemin se décide maintenant : laisse-t-on faire ou levons-nous contre cette mesure d'extrême droite qui ne dit pas son nom ?



Nous appelons toute la communauté, universitaire ou non, à se lever contre cette mesure, à s'y opposer par tous les moyens possibles à notre disposition et à remettre en cause le principe même des frais différenciés.

D'abord, en se mobilisant partout où cela est possible : dans les universités, devant les rectorats, les préfectures, les mairies... et ensuite, à rejoindre massivement la mobilisation du 26 mai à l'appel de l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur de la Recherche.

Enfin, à se mobiliser et se regrouper le 10 juin au côté du collectif **BougeTaPref** pour dénoncer la fabrique des sans papiers organisés par le gouvernement.

Et, s'il le faut, empêcher la rentrée. On ne commencera pas une année universitaire sur des mesures d'extrême droite !

**Une carte étudiante = Un titre de séjour
Pas d'égalité = Pas de rentrée**



Retrouvez nos argumentaires, notre matériel et les dates de mobilisations locales.

<https://rusf34.fr/mobilisations-contre-les-frais-dinscriptions-differenciee/>

